

Mise en œuvre du bilinguisme officiel au Tchad entre prescriptions institutionnelles et réalités sociolinguistiques

NGUEABAYE ADOUMNGAR

*Ecole Normale Supérieure de N'Djaména
ngueabayeadoumngar@gmail.com*

LAMBA MARTY

*Ecole Normale Supérieure de N'Djaména
lambamarty@gmail.com*

Résumé

Cette étude analyse la mise en œuvre du bilinguisme officiel au Tchad entre prescriptions institutionnelles et réalités sociolinguistiques. Elle est justifiée par le décalage observé entre les textes officiels et les pratiques scolaires. L'objectif est d'évaluer les facteurs limitant l'application effective du bilinguisme. La méthodologie adoptée est qualitative, basée sur des entretiens auprès de 30 enseignants répartis dans trois lycées (Félix Éboué, Walia et Gassi). Les résultats montrent l'insuffisance d'enseignants qualifiés en arabe, le manque de matériels didactiques, les lacunes de formation et l'instrumentalisation politique de la langue arabe. Il est suggéré de renforcer la formation, recruter des enseignants bilingues, améliorer les ressources, dépolitiser l'éducation et s'inspirer d'expériences réussies comme l'Algérie.

Mots clés : Mise en œuvre, bilinguisme, prescription institutionnelle et réalités sociolinguistiques

Abstract

This study analyzes the implementation of official bilingualism in Chad between institutional prescriptions and sociolinguistic realities. It is justified by the observed gap between official texts and school practices. The objective is to assess the factors limiting the effective implementation of bilingualism. The methodological approach is qualitative, based on interviews with 30 teachers from three secondary schools (Félix Éboué, Walia, and Gassi). The results show a shortage of qualified Arabic teachers, a lack of teaching materials, gaps in training and pedagogical support, and the political instrumentalization of the Arabic language. The study suggests strengthening teacher training, recruiting bilingual teachers, improving educational resources, depoliticizing education, and drawing inspiration from successful experiences such as Algeria.

Keywords: Implementation, bilingualism, institutional prescriptions, sociolinguistic realities.

Introduction

Le Tchad se caractérise par une diversité linguistique exceptionnelle qui reflète à la fois la richesse de son patrimoine culturel et la complexité de sa structuration sociopolitique. Plus de 120 langues nationales y coexistent, appartenant principalement aux familles nilo-saharienne, afro-asiatique et nigéro-congolaise (Djibrine, 2010). Cette pluralité linguistique s'inscrit dans ce que Calvet qualifie de « marché linguistique », où les langues occupent des positions hiérarchisées selon leur valeur politique, économique et symbolique (Calvet, 1999). Dans les États africains postcoloniaux, les politiques linguistiques sont souvent confrontées à la nécessité de concilier unité nationale, diversité culturelle et efficacité administrative (Bamgbose, 2011 ; Ouane & Glanz, 2010).

Selon Spolsky (2021), toute politique linguistique repose sur trois dimensions interdépendantes : les pratiques linguistiques, les croyances idéologiques et les mécanismes de gestion institutionnelle des langues. Cette approche permet de comprendre les tensions observées au Tchad entre les prescriptions officielles du bilinguisme et les réalités sociolinguistiques quotidiennes.

Le bilinguisme officiel peut être défini comme la reconnaissance institutionnelle de deux langues dans les fonctions administratives, éducatives et politiques de l'État (Fishman, 1972). Toutefois, plusieurs chercheurs soulignent que la reconnaissance juridique ne garantit pas nécessairement une égalité fonctionnelle entre les langues (May, 2012 ; García, 2009). Dans de nombreux contextes africains, les langues héritées de la colonisation continuent de dominer les secteurs stratégiques de l'administration, de l'éducation et de la production du savoir, tandis que les langues locales ou régionales restent marginalisées.

Dans le cas tchadien, cette situation peut être analysée à travers le concept de diglossie développé par Ferguson (1959) et repris par Fishman (1967), selon lequel certaines langues bénéficient d'un statut « haut » dans les institutions officielles, tandis que d'autres occupent des fonctions sociales plus informelles. Bien que l'arabe et le français soient officiellement reconnus, leurs usages effectifs demeurent inégalement répartis dans les sphères du pouvoir et de l'éducation.

Face à cette dualité linguistique, les autorités tchadiennes ont progressivement développé une politique de bilinguisme institutionnel visant à renforcer la cohésion nationale et à réduire les fractures historiques entre les espaces socioculturels arabophones et francophones. Cette orientation s'inscrit dans les logiques de planification linguistique décrites par Cooper (1989), selon lesquelles l'État intervient dans la gestion des langues afin d'orienter les comportements linguistiques et les dynamiques identitaires.

La Constitution tchadienne reconnaît le français et l'arabe comme langues officielles de la République, consacrant juridiquement le principe du bilinguisme (République du Tchad, 1996). Toutefois, plusieurs études récentes montrent que l'effectivité des politiques linguistiques dépend largement des capacités institutionnelles, des ressources éducatives disponibles et des rapports de pouvoir entre groupes linguistiques (Shohamy, 2006 ; Ricento, 2015).

Les recherches contemporaines en sociolinguistique éducative montrent que la réussite des politiques de bilinguisme scolaire dépend fortement de la qualité de la formation des enseignants, de la disponibilité des ressources pédagogiques et de l'adaptation des curricula aux réalités locales (UNESCO, 2021). Dans plusieurs pays africains, les réformes linguistiques éducatives se heurtent à des contraintes structurelles similaires : pénurie d'enseignants qualifiés, insuffisance des matériels didactiques et faible accompagnement institutionnel (Benson, 2016 ; Wolff, 2018).

Dans le contexte tchadien, ces défis limitent considérablement l'opérationnalisation du bilinguisme officiel, malgré les réformes récentes visant à renforcer l'enseignement de l'arabe dans le système éducatif national.

Par ailleurs, la question linguistique au Tchad dépasse le seul cadre pédagogique pour s'inscrire dans des rapports de pouvoir, de représentation et de légitimité politique. Comme le souligne Bourdieu (1982), les langues constituent également des instruments de domination symbolique, dont la valeur dépend du capital politique et institutionnel qui leur est associé. Ainsi, les politiques linguistiques peuvent devenir des espaces de compétition identitaire et de repositionnement des élites.

Plusieurs travaux récents sur les politiques linguistiques africaines montrent que les choix linguistiques des États sont souvent influencés par des considérations géopolitiques, historiques et communautaires (Makoni & Pennycook, 2020). Dans ce contexte, la promotion de l'arabe au Tchad peut être interprétée à la fois comme une stratégie de rééquilibrage linguistique et comme un enjeu politique susceptible de susciter des perceptions divergentes au sein de la société

Enfin, pour répondre à la problématique posée, l'étude s'organise en trois parties. La première porte sur le cadre politique et institutionnel du bilinguisme au Tchad. La deuxième analyse les conditions de mise en œuvre et les contraintes rencontrées. La troisième, enfin, examine l'écart entre les prescriptions institutionnelles et les réalités sociolinguistiques, tout en proposant des pistes de réflexion pour une meilleure application du bilinguisme.

1. Méthodologie de l'étude

La présente étude s'inscrit dans une démarche qualitative à visée compréhensive et analytique. Elle cherche à analyser les conditions de mise en œuvre du bilinguisme officiel au Tchad à travers les pratiques institutionnelles et les réalités sociolinguistiques observées dans le système éducatif. Le choix de l'approche qualitative se justifie par la volonté de comprendre les représentations, les expériences et les perceptions des acteurs directement impliqués dans l'application des politiques linguistiques, notamment les enseignants.

Selon Denzin et Lincoln (2018), la recherche qualitative permet d'étudier les phénomènes sociaux dans leur contexte naturel en privilégiant l'interprétation des significations attribuées par les acteurs eux-mêmes. Dans le cadre de cette étude, cette approche apparaît pertinente pour saisir la complexité des dynamiques linguistiques et éducatives liées au bilinguisme officiel au Tchad.

L'étude adopte également une perspective socio-institutionnelle inspirée des travaux de Spolsky (2021) sur les politiques linguistiques. Cette approche considère que les politiques linguistiques ne se limitent pas aux textes officiels, mais englobent également les pratiques

effectives, les représentations sociales des langues et les mécanismes institutionnels de leur mise en œuvre.

1.1. Type et méthode de recherche

Cette recherche relève d'une étude de cas qualitative centrée sur le système éducatif public de la ville de N'Djamena. L'étude de cas permet d'analyser en profondeur un phénomène contemporain dans son contexte réel (Yin, 2018), en l'occurrence la mise en œuvre du bilinguisme officiel dans les établissements scolaires publics.

La méthodologie repose sur une triangulation des données combinant une analyse documentaire ; des entretiens semi-directifs et une confrontation des données institutionnelles et des données empiriques. La triangulation méthodologique permet de renforcer la crédibilité et la validité des résultats en croisant différentes sources d'information (Creswell & Poth, 2018).

1.2. Terrain de l'étude et justification du choix du site

L'enquête a été menée dans trois établissements secondaires publics de la ville de N'Djamena le Lycée Félix Éboué ; le Lycée de Walia et le Lycée de Gassi.

Le choix de ces établissements repose sur plusieurs critères leur statut d'établissements publics représentatifs du système éducatif tchadien ; leur diversité sociolinguistique ; leur implication dans l'application des réformes relatives au bilinguisme et leur accessibilité pour la collecte des données.

N'Djamena constitue un terrain pertinent dans la mesure où elle concentre les principales institutions éducatives et administratives du pays, tout en reflétant les dynamiques linguistiques nationales.

1.3. Population cible et stratégie d'échantillonnage

La population cible est constituée des enseignants du secondaire exerçant dans les établissements publics retenus pour l'étude. Les enseignants ont été choisis en raison de leur rôle central dans l'application concrète des politiques linguistiques éducatives et dans la transmission des langues officielles.

L'échantillon comprend 30 enseignants répartis de la manière suivante : 10 enseignants du Lycée Félix Éboué ; 10 enseignants du Lycée de Walia et 10 enseignants du Lycée de Gassi.

L'étude a recours à un échantillonnage raisonné ou intentionnel. Cette technique consiste à sélectionner des participants susceptibles de fournir des informations pertinentes en lien avec l'objet de recherche (Patton, 2015). Le choix des enquêtés s'est fondé sur plusieurs critères : l'expérience professionnelle ; l'implication dans l'enseignement du français ou de l'arabe ; la disponibilité des participants et leur connaissance des réalités linguistiques scolaires.

Dans une logique qualitative, l'objectif n'est pas la représentativité statistique, mais la richesse informationnelle et la profondeur des données recueillies (Pires, 1997).

1.4. Techniques et instruments de collecte des données

L'analyse documentaire a porté sur plusieurs catégories de documents : les constitutions tchadiennes ; les textes législatifs et réglementaires relatifs aux langues officielles ; les rapports du ministère de l'Éducation nationale ; les documents de politique éducative et les travaux scientifiques portant sur les politiques linguistiques et le bilinguisme en Afrique.

Cette étape a permis d'identifier les orientations institutionnelles du bilinguisme, les réformes engagées ainsi que les discours officiels sur la promotion de l'arabe et du français.

Les données empiriques ont été recueillies à travers des entretiens semi-directifs réalisés auprès des enseignants sélectionnés.

Un guide d'entretien structuré autour de plusieurs axes thématiques a été élaboré : la formation linguistique et pédagogique ; les conditions d'enseignement ; la disponibilité des ressources didactiques ; les difficultés liées à l'application du bilinguisme ; les perceptions des politiques linguistiques et les enjeux sociopolitiques liés à la promotion de l'arabe.

Les entretiens semi-directifs permettent d'allier souplesse et approfondissement des données, tout en laissant aux participants la possibilité d'exprimer librement leurs expériences et perceptions (Kaufmann, 2011).

Les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des participants puis retranscrits intégralement afin de faciliter l'analyse.

1.5. Procédure de collecte des données

La collecte des données s'est déroulée en plusieurs étapes : identification des établissements et obtention des autorisations administratives ; sélection des participants selon les critères définis ; réalisation des entretiens individuels ; transcription et organisation des données et classement des documents institutionnels et scientifiques analysés. Cette procédure a permis d'assurer une cohérence dans la collecte et le traitement des données.

1.6. Méthode d'analyse des données

Les données ont été analysées à l'aide de l'analyse de contenu thématique inspirée des travaux de Bardin (2013). Cette méthode consiste à identifier les unités de sens, à regrouper les informations en catégories thématiques et à interpréter les significations émergentes.

L'analyse a été réalisée en trois étapes : la pré-analyse des données ; le codage thématique ; l'interprétation analytique des résultats.

Les principales catégories d'analyse retenues sont les ressources humaines ; les compétences linguistiques des enseignants ; les ressources pédagogiques ; les dispositifs de formation ; les pratiques du bilinguisme ; les perceptions des réformes linguistiques et les enjeux sociopolitiques du bilinguisme.

Cette méthode permet de confronter les prescriptions institutionnelles aux réalités observées sur le terrain.

1.7. Validité scientifique et fiabilité des données

Afin de renforcer la crédibilité scientifique de l'étude, plusieurs mécanismes de validation ont été mobilisés : la triangulation des sources documentaires et empiriques ; la diversité des profils des participants ; la retranscription fidèle des entretiens et la confrontation des discours recueillis avec les textes officiels. Selon Lincoln et Guba (1985), ces procédures contribuent à garantir la fiabilité et la crédibilité des recherches qualitatives.

1.8. Considérations éthiques

Cette recherche respecte les principes éthiques fondamentaux de la recherche en sciences sociales. Les participants ont été informés des objectifs de l'étude et de l'utilisation scientifique des données collectées. Leur consentement libre et éclairé a été obtenu avant la réalisation des entretiens.

L'anonymat des participants ainsi que la confidentialité des informations recueillies ont été garantis. Les données ont été utilisées exclusivement dans le cadre de cette recherche.

1.9. Limites de l'étude

Cette étude présente certaines limites. D'une part, l'échantillon reste limité à trois établissements situés dans la capitale, ce qui ne permet pas une généralisation statistique des résultats à l'ensemble du territoire national. D'autre part, les contraintes de temps et d'accès au terrain ont restreint l'élargissement de l'enquête à d'autres régions du pays.

Cependant, dans une perspective qualitative, l'objectif principal demeure la compréhension approfondie des phénomènes étudiés plutôt que leur généralisation quantitative (Miles, Huberman & Saldaña, 2014).

2. Résultats

Cette section présente les principaux résultats issus des entretiens réalisés auprès des 30 enseignants des lycées Félix Éboué, de Walia et de Gassi. L'analyse thématique a permis d'identifier plusieurs facteurs explicatifs des difficultés de mise en œuvre du bilinguisme officiel au Tchad. Le premier facteur analysé concerne l'insuffisance des enseignants qualifiés en langue arabe, considérée comme une contrainte structurelle majeure et persistante à l'échelle nationale.

2.1. Insuffisance des enseignants qualifiés en langue arabe

Les résultats de l'enquête montrent de manière convergente que l'insuffisance des enseignants qualifiés en arabe constitue un obstacle

central à l'application effective du bilinguisme dans les établissements scolaires étudiés. Toutefois, les données recueillies permettent également de dépasser le cadre strict de N'Djaména, en révélant une problématique plus large, à dimension nationale, touchant l'ensemble des provinces du Tchad.

L'analyse met en évidence quatre sous-thèmes principaux.

➤ **Insuffisance numérique généralisée des enseignants d'arabe**
Les enseignants interrogés soulignent unanimement que le nombre de professeurs spécialisés en langue arabe est insuffisant, non seulement dans les établissements de N'Djaména, mais surtout dans la majorité des provinces du pays. Plusieurs répondants insistent sur le fait que le Tchad ne peut pas être analysé uniquement à travers la situation de la capitale, car les régions rurales et provinciales sont encore plus défavorisées en matière de ressources humaines.

Dans de nombreuses provinces, les établissements secondaires ne disposent pas d'enseignants permanents d'arabe, ce qui entraîne soit la suppression des cours, soit leur regroupement avec d'autres disciplines. Cette situation crée une forte inégalité territoriale dans l'application du bilinguisme.

➤ **Faible qualification pédagogique des enseignants disponibles**
Les résultats montrent également que, lorsque des enseignants d'arabe sont disponibles, leur qualification pédagogique reste souvent insuffisante. Certains assurent l'enseignement sans formation didactique spécialisée, ce qui affecte la qualité de l'apprentissage. Cette situation est aggravée dans les provinces, où les recrutements sont parfois réalisés dans l'urgence, sans exigences de qualification homogène.

➤ **Faiblesse structurelle de la formation initiale et continue**
Les entretiens révèlent une faiblesse importante des dispositifs de formation des enseignants d'arabe. Les instituts de formation produisent un nombre limité de spécialistes, et les programmes de formation continue restent insuffisants et inégalement accessibles selon les régions. Cette situation contribue à maintenir un déficit structurel durable, particulièrement marqué hors de la capitale.

Plusieurs enseignants estiment que l'absence de politique nationale forte de formation et de recyclage pédagogique constitue un frein majeur à la généralisation du bilinguisme.

- Inégalités territoriales et déséquilibres entre la capitale et les provinces

Un résultat important de l'étude concerne les disparités entre N'Djaména et les autres provinces. Si les établissements étudiés dans la capitale connaissent déjà des difficultés, la situation est jugée encore plus critique dans les régions de l'intérieur du pays. Les répondants soulignent que certaines provinces souffrent d'un déficit quasi total d'enseignants d'arabe, ce qui remet en question l'effectivité réelle du bilinguisme à l'échelle nationale.

Cette inégalité territoriale révèle que la mise en œuvre des politiques linguistiques reste fortement centralisée et ne prend pas suffisamment en compte les réalités locales.

L'ensemble des résultats met en évidence que l'insuffisance des enseignants qualifiés en langue arabe constitue un frein majeur à la mise en œuvre effective du bilinguisme au Tchad. Ce problème dépasse le cadre des établissements de N'Djaména pour s'étendre à l'ensemble du territoire national, avec des disparités particulièrement marquées entre la capitale et les provinces.

Ce déficit se manifeste à la fois sur les plans quantitatif, qualitatif et territorial. Il contribue à renforcer les inégalités éducatives et à limiter la généralisation effective des politiques de bilinguisme, malgré les réformes engagées par les autorités éducatives.

2.2. Insuffisance des matériels didactiques en langue arabe

Les résultats de l'enquête montrent que, au-delà des ressources humaines, l'insuffisance des matériels didactiques en langue arabe constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre effective du bilinguisme au Tchad. Les enseignants des trois établissements interrogés soulignent unanimement les difficultés liées au manque de supports pédagogiques adaptés, ce qui affecte directement la qualité de l'enseignement et l'apprentissage de la langue arabe.

L'analyse des entretiens permet de dégager quatre sous-thèmes principaux.

➤ Pénurie de manuels scolaires adaptés aux programmes nationaux

La majorité des enseignants interrogés affirme que les manuels scolaires en langue arabe sont insuffisants, voire inexistantes pour certaines classes. Lorsqu'ils existent, ils ne sont pas toujours adaptés aux programmes officiels en vigueur. Cette situation oblige les enseignants à recourir à des supports improvisés ou à des documents non harmonisés, ce qui crée une grande hétérogénéité dans l'enseignement.

➤ Absence de supports pédagogiques complémentaires

Les résultats révèlent également un manque important de supports pédagogiques complémentaires tels que les exercices structurés, les guides pédagogiques, les dictionnaires scolaires ou encore les supports audio-visuels. Cette insuffisance limite la diversification des méthodes d'enseignement et réduit les possibilités d'apprentissage interactif pour les élèves.

Plusieurs enseignants estiment que l'enseignement de l'arabe reste essentiellement théorique et peu contextualisé, faute de ressources didactiques modernes.

➤ Faible production et distribution des ressources éducatives

Les entretiens montrent que la production et la distribution des matériels didactiques en arabe restent très limitées et inégalement réparties sur le territoire national. Les établissements des provinces sont particulièrement affectés par ces difficultés, car ils reçoivent rarement des fournitures pédagogiques en quantité suffisante.

Même dans certains établissements de N'Djaména, les ressources disponibles sont jugées insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins des classes.

➤ Impact sur la qualité de l'enseignement et l'apprentissage

Les enseignants interrogés soulignent que cette insuffisance des matériels didactiques a un impact direct sur la qualité de l'enseignement. Elle entraîne une difficulté à suivre les programmes officiels, une faible motivation des élèves et une réduction des performances scolaires en langue arabe.

Certains enseignants déclarent que l'absence de supports normalisés crée des écarts importants dans les pratiques pédagogiques, chaque enseignant étant contraint d'élaborer ses propres outils de travail.

En clair, l'insuffisance des matériels didactiques en langue arabe constitue un frein structurel important à la mise en œuvre du bilinguisme au Tchad. Elle se manifeste par le manque de manuels scolaires adaptés, l'absence de supports pédagogiques diversifiés, la faiblesse de la production et de la distribution des ressources éducatives, ainsi que par ses effets négatifs sur la qualité de l'enseignement.

Ce facteur, combiné à l'insuffisance des enseignants qualifiés, contribue à limiter l'effectivité des réformes linguistiques et à maintenir un déséquilibre entre les objectifs institutionnels du bilinguisme et les réalités du terrain.

2.3. Problèmes de formation et d'encadrement des enseignants

Les résultats de l'enquête révèlent que, en plus des insuffisances en ressources humaines et matérielles, les problèmes de formation initiale, de formation continue et d'encadrement pédagogique constituent un obstacle majeur à la mise en œuvre effective du bilinguisme au Tchad. Les enseignants interrogés insistent sur le fait que la qualité de l'enseignement de l'arabe dépend fortement de la préparation professionnelle des acteurs éducatifs et de leur accompagnement institutionnel. L'analyse des entretiens permet de dégager quatre sous-thèmes essentiels.

➤ Insuffisance de la formation initiale des enseignants d'arabe

Les données recueillies montrent que la formation initiale des enseignants de langue arabe reste insuffisante, tant en quantité qu'en qualité. Les instituts de formation produisent un nombre limité de spécialistes, et les curricula ne sont pas toujours adaptés aux exigences pédagogiques actuelles. Cette situation entraîne un déficit de compétences chez les enseignants nouvellement recrutés, ce qui affecte directement la qualité de l'enseignement.

➤ Faible accès à la formation continue

Les enseignants interrogés soulignent également l'absence ou la rareté des formations continues. Une grande partie d'entre eux affirme ne pas bénéficier régulièrement de sessions de recyclage ou de

perfectionnement. Or, dans un contexte de réforme éducative et d'introduction de nouvelles orientations linguistiques, la formation continue est essentielle pour améliorer les pratiques pédagogiques. Cette faiblesse est encore plus marquée dans les provinces, où les opportunités de formation sont quasi inexistantes.

- Sous-thème 3 : Insuffisance de l'encadrement pédagogique et administratif

Les résultats montrent aussi un manque d'encadrement pédagogique efficace. Les inspecteurs et conseillers pédagogiques spécialisés en langue arabe sont peu nombreux, ce qui limite le suivi régulier des enseignants et l'accompagnement dans les pratiques de classe.

Plusieurs enseignants estiment que l'absence de supervision structurée entraîne une diversité excessive des méthodes d'enseignement et une absence d'harmonisation des pratiques pédagogiques.

- Faible articulation entre politiques linguistiques et dispositifs de formation

Un autre résultat important concerne le décalage entre les politiques linguistiques et les dispositifs de formation. Bien que le bilinguisme soit officiellement promu par les autorités, les structures de formation ne semblent pas suffisamment alignées avec ces objectifs. Cela crée une incohérence entre les réformes annoncées et les capacités réelles du système éducatif à les mettre en œuvre.

De manière courte, les problèmes de formation et d'encadrement des enseignants constituent un frein structurel important à la mise en œuvre du bilinguisme au Tchad. Ils se traduisent par une formation initiale insuffisante, une absence de formation continue, un encadrement pédagogique limité et une faible articulation entre les politiques linguistiques et les dispositifs de formation. Ces insuffisances contribuent à fragiliser la qualité de l'enseignement de l'arabe et à réduire l'efficacité des réformes éducatives engagées par les autorités.

2.4. Instrumentalisation de la langue arabe à des fins politiques

L'analyse des données recueillies auprès de 30 enseignants (10 au lycée Félix Éboué, 10 au lycée de Walia et 10 au lycée de Gassi) montre que la langue arabe occupe une place importante dans les politiques éducatives et les discours officiels. Cependant, son statut et

sa promotion semblent davantage relever d'une logique politique et symbolique que d'une mise en œuvre effective et cohérente. L'étude met en évidence quatre sous-thèmes principaux.

➤ Décrets et lois rendant obligatoire l'enseignement de l'arabe
Les enseignants des trois établissements confirment l'existence de textes officiels (décrets et réformes éducatives) qui rendent obligatoire l'enseignement de la langue arabe dans le système scolaire. Ces dispositions juridiques traduisent une volonté politique claire de renforcer la place de l'arabe dans l'éducation nationale. Toutefois, les enseignants interrogés soulignent que cette obligation reste partiellement appliquée. Les disparités entre établissements (Félix Éboué, Walia et Gassi) montrent que la mise en œuvre dépend fortement des conditions locales, ce qui révèle un écart entre la norme légale et la réalité scolaire.

➤ Discours politiques valorisant la langue arabe
Les enseignants rapportent que les autorités politiques insistent régulièrement, dans leurs discours, sur la valorisation de la langue arabe comme langue nationale et identitaire. Ces discours participent à une construction symbolique de l'unité nationale autour de la langue arabe. Cependant, selon les enseignants, cette valorisation reste souvent déclarative. Elle n'est pas toujours accompagnée de mesures concrètes suffisantes pour améliorer l'enseignement de la langue dans les trois lycées étudiés.

➤ Manque de volonté politique et insuffisance de suivi
Les enseignants des trois établissements (Félix Éboué, Walia et Gassi) évoquent un manque de suivi dans l'application des réformes linguistiques et une faible implication des autorités éducatives. Ce résultat met en évidence un décalage entre les textes officiels et leur application réelle. Le manque de continuité dans les politiques linguistiques et l'absence de mécanismes de contrôle efficaces traduisent une volonté politique limitée. L'arabe est donc promu dans les discours, mais peu soutenu dans les pratiques institutionnelles.

➤ Insuffisance des moyens et instrumentalisation politique de la langue
Les enseignants signalent un manque de ressources pédagogiques, de

formation et de moyens financiers pour assurer un enseignement efficace de l'arabe dans les trois lycées.

L'insuffisance de financement constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre des politiques linguistiques. Malgré les discours officiels et les obligations légales, les conditions matérielles ne permettent pas une réelle valorisation de la langue arabe. Dans ce contexte, la langue apparaît comme un instrument politique utilisé dans les discours, mais sans investissement proportionnel, ce qui confirme son instrumentalisation.

L'analyse des données recueillies auprès des 30 enseignants des lycées Félix Éboué, Walia et Gassi montre que la langue arabe est fortement instrumentalisée à des fins politiques. Bien qu'elle soit juridiquement promue et valorisée dans les discours officiels, sa mise en œuvre reste limitée par le manque de volonté politique, l'insuffisance de suivi et le déficit de financement. La langue arabe apparaît ainsi comme un outil symbolique de légitimation politique plutôt qu'une priorité éducative pleinement effective.

2.3. Discussion des résultats

La mise en œuvre du bilinguisme officiel au Tchad, tel que défini par les textes institutionnels, repose sur la cohabitation fonctionnelle de l'arabe et du français dans les domaines administratif, éducatif et politique. Cependant, les résultats issus de l'enquête menée auprès de 30 enseignants (lycées Félix Éboué, Walia et Gassi) montrent un décalage important entre les prescriptions institutionnelles et les réalités sociolinguistiques observées sur le terrain. Cette situation confirme les analyses selon lesquelles les politiques linguistiques en Afrique francophone sont souvent caractérisées par une forte normativité mais une faible effectivité (Calvet, 2002).

Les données recueillies révèlent une pénurie d'enseignants véritablement qualifiés pour assurer un enseignement efficace de la langue arabe. Dans les trois établissements étudiés, plusieurs enseignants soulignent que certains collègues assurant les cours d'arabe n'ont pas toujours une formation spécialisée dans la didactique de la langue. Cette situation affecte directement la qualité de l'enseignement et limite la maîtrise de l'arabe par les élèves.

Cette insuffisance peut être interprétée comme une conséquence du déficit structurel de planification linguistique. Selon Chiss (2008), une politique linguistique ne peut être efficace sans une politique cohérente de formation des enseignants. Le cas tchadien illustre ainsi une discordance entre la volonté d’institutionnaliser l’arabe et la capacité réelle du système éducatif à fournir des ressources humaines qualifiées.

Un autre facteur important est le manque de matériels pédagogiques adaptés à l’enseignement de l’arabe. Les enseignants interrogés évoquent la rareté des manuels scolaires, des supports didactiques actualisés et des ressources numériques. Cette insuffisance est particulièrement ressentie dans les lycées de Walia et de Gassi, où les conditions matérielles sont jugées plus précaires.

Cette situation rejoint les analyses de Blanchet et al. (2013), selon lesquelles l’efficacité d’une politique linguistique éducative dépend fortement de la disponibilité des ressources pédagogiques. Le déficit en matériel didactique réduit non seulement la qualité de l’enseignement, mais limite également la motivation des enseignants et des apprenants, ce qui compromet l’objectif du bilinguisme fonctionnel.

Les résultats montrent également un manque de formation continue et d’encadrement pédagogique des enseignants d’arabe. Plusieurs enquêtés affirment ne pas bénéficier régulièrement de sessions de renforcement de capacités ou d’ateliers pédagogiques. Cette absence de suivi institutionnel contribue à une hétérogénéité des pratiques d’enseignement entre les établissements.

Ce constat peut être mis en relation avec la notion de “politique linguistique non accompagnée” (Lafon, 2008), où les décisions institutionnelles ne sont pas suivies de dispositifs d’accompagnement efficaces. Ainsi, malgré l’existence de textes officiels promouvant le bilinguisme, leur mise en œuvre reste limitée par un déficit d’encadrement pédagogique structuré.

Enfin, les résultats mettent en évidence une forte dimension symbolique et politique dans la promotion de la langue arabe. Les enseignants interrogés estiment que l’arabe est souvent valorisé dans les discours officiels, les lois et les décrets, notamment à travers l’obligation de son enseignement dans le système éducatif. Toutefois,

cette valorisation ne s'accompagne pas toujours de mesures concrètes suffisantes en termes de financement et de suivi.

Cette situation suggère une instrumentalisation politique de la langue, utilisée comme symbole d'unité nationale et de légitimité institutionnelle. Calvet (2002) souligne que les langues peuvent être mobilisées comme instruments politiques sans que leur promotion effective soit assurée. Dans le cas tchadien, cette instrumentalisation crée un décalage entre discours et pratiques, renforçant ainsi les inégalités sociolinguistiques.

L'analyse des résultats montre que la mise en œuvre du bilinguisme officiel au Tchad reste partielle et inégalement appliquée. Les principaux obstacles identifiés, l'insuffisance d'enseignants qualifiés, manque de matériels didactiques, faiblesse de la formation pédagogique et instrumentalisation politique de la langue arabe révèlent une politique linguistique davantage déclarative que fonctionnelle. Ainsi, le bilinguisme officiel apparaît comme un projet institutionnel encore en quête d'une véritable traduction opérationnelle dans les pratiques scolaires.

Conclusion

La présente étude a porté sur la mise en œuvre du bilinguisme officiel au Tchad à travers l'analyse des écarts existant entre les prescriptions institutionnelles et les réalités sociolinguistiques observées dans le système éducatif. Cette recherche s'inscrit dans un contexte national marqué par une forte diversité linguistique et par une volonté politique de faire du français et de l'arabe les deux langues officielles de l'État. À travers les différentes réformes engagées depuis la reconnaissance constitutionnelle du bilinguisme, les autorités tchadiennes ont cherché à promouvoir une meilleure intégration linguistique et à renforcer la cohésion nationale. Toutefois, malgré cette reconnaissance institutionnelle, l'application concrète du bilinguisme demeure confrontée à de nombreuses difficultés structurelles, pédagogiques et sociopolitiques.

L'objectif principal de cette étude était d'analyser les conditions de mise en œuvre du bilinguisme officiel au Tchad et d'identifier les facteurs expliquant les écarts entre les orientations politiques et les

pratiques effectives dans les établissements scolaires. Plus spécifiquement, il s'agissait d'examiner le cadre institutionnel du bilinguisme, d'identifier les contraintes liées aux ressources humaines et pédagogiques, et d'analyser les enjeux sociopolitiques associés à la promotion de la langue arabe dans le système éducatif tchadien.

Afin d'atteindre ces objectifs, la recherche a adopté une approche qualitative fondée sur l'analyse documentaire et les entretiens semi-directifs réalisés auprès de 30 enseignants répartis dans trois établissements secondaires publics de N'Djamena : le Lycée Félix Éboué, le Lycée de Walia et le Lycée de Gassi. Cette démarche méthodologique a permis de confronter les discours institutionnels aux réalités vécues sur le terrain et de mieux comprendre les mécanismes qui limitent l'effectivité du bilinguisme.

Les résultats obtenus mettent en évidence plusieurs contraintes majeures. En premier lieu, l'étude révèle une insuffisance importante des enseignants qualifiés en langue arabe. Ce déficit concerne non seulement les établissements de la capitale, mais également l'ensemble des provinces du pays, où les disparités territoriales apparaissent particulièrement marquées. Le manque d'enseignants spécialisés, associé à l'insuffisance des dispositifs de formation initiale et continue, limite considérablement la qualité de l'enseignement de l'arabe et compromet l'application effective des politiques linguistiques.

En deuxième lieu, l'étude montre que l'insuffisance des matériels didactiques constitue un autre obstacle majeur à la mise en œuvre du bilinguisme. Le manque de manuels scolaires adaptés, de supports pédagogiques et d'outils didactiques complique le travail des enseignants et réduit les possibilités d'apprentissage des élèves. Cette situation traduit les limites des investissements institutionnels dans le domaine éducatif et met en évidence les difficultés de planification des réformes linguistiques.

Par ailleurs, les résultats soulignent l'existence de lacunes importantes dans les mécanismes d'encadrement pédagogique et de suivi des réformes. Les enseignants interrogés estiment que les politiques linguistiques sont souvent mises en œuvre sans préparation suffisante, sans accompagnement technique adéquat et sans prise en compte des réalités concrètes des établissements scolaires. Cette faiblesse

institutionnelle contribue à renforcer les écarts entre les objectifs officiellement affichés et leur application réelle sur le terrain.

L'étude met également en évidence les dimensions politiques et symboliques de la question linguistique au Tchad. La promotion de l'arabe, bien qu'inscrite dans une logique officielle de rééquilibrage linguistique et de cohésion nationale, est parfois perçue comme influencée par des considérations politiques et identitaires. Cette perception peut susciter des résistances sociales et contribuer à fragiliser l'acceptation des politiques linguistiques au sein de certaines composantes de la société tchadienne.

Ainsi, les résultats de cette recherche confirment globalement les hypothèses formulées au départ. Les insuffisances structurelles, notamment le manque d'enseignants qualifiés, l'insuffisance des ressources pédagogiques et les lacunes en matière de formation, constituent effectivement des obstacles majeurs à l'effectivité du bilinguisme officiel. De même, la domination persistante du français dans les sphères administratives et éducatives limite l'équilibre fonctionnel entre les deux langues officielles. Enfin, certaines réformes linguistiques apparaissent influencées par des enjeux politiques qui ne prennent pas toujours suffisamment en compte les réalités sociolinguistiques du terrain.

Au-delà du cas tchadien, cette étude met en lumière les défis plus larges auxquels sont confrontés plusieurs États africains engagés dans des politiques de bilinguisme ou de pluralisme linguistique. Elle montre que la réussite d'une politique linguistique ne dépend pas uniquement de sa reconnaissance juridique, mais aussi des moyens humains, pédagogiques, institutionnels et financiers mobilisés pour sa mise en œuvre effective.

Sur le plan scientifique, cette recherche contribue à enrichir les réflexions sur les politiques linguistiques en contexte africain multilingue, en mettant en évidence les interactions entre langue, éducation, pouvoir politique et cohésion sociale. Elle souligne également l'importance d'une planification linguistique adaptée aux réalités locales et fondée sur une approche inclusive et progressive.

Cependant, cette étude présente certaines limites. L'enquête a été réalisée uniquement dans trois établissements secondaires de la ville de N'Djamena, ce qui ne permet pas de généraliser les résultats à

l'ensemble du territoire national. De futures recherches pourraient élargir l'échantillon à d'autres provinces du pays, intégrer d'autres catégories d'acteurs éducatifs (inspecteurs, élèves, responsables administratifs, parents d'élèves) et mobiliser des approches quantitatives complémentaires afin d'approfondir l'analyse des politiques linguistiques au Tchad.

En définitive, cette recherche montre que le bilinguisme officiel au Tchad demeure davantage une ambition institutionnelle qu'une réalité pleinement effective dans le système éducatif. Si des avancées importantes ont été réalisées sur le plan juridique et politique, leur concrétisation reste limitée par des contraintes structurelles, pédagogiques et sociopolitiques persistantes. La réussite du bilinguisme nécessite ainsi une politique linguistique cohérente, durable et inclusive, fondée sur la formation des ressources humaines, le renforcement des infrastructures éducatives, l'amélioration des ressources pédagogiques et une meilleure prise en compte des réalités sociolinguistiques nationales.

References bibliographiques

ALIDOU Hawa, 2004. Medium of Instruction in Post-Colonial Africa, etc.

ALIDOU Ousman, 2004. Medium of Instruction in Post-Colonial Africa, etc.

BAMGBOSE Ayo, 2000. Language and Exclusion: The Consequences of Language Policies in Africa, etc.

BAMGBOSE Ayo, 2011. African Languages Today: The Challenge of and Prospects for Empowerment under Globalization, etc.

BENSON Carol, 2016. Addressing Language of Instruction Issues in Education, etc.

BLANCHET Philippe, CALVET Louis-Jean & VERDELHAN-BOURGADE Michèle, 2013. Les politiques linguistiques éducatives, etc.

BOURDIEU Pierre, 1982. Ce que parler veut dire, etc.

CALVET Louis-Jean, 1999. Pour une écologie des langues du monde, etc.

- CALVET Louis-Jean, 2002. Linguistique et colonialisme, etc.
- CHISS Jean-Louis, 2008. Didactique des langues et politiques linguistiques, etc.
- COOPER Robert Leonard, 1989. Language Planning and Social Change, etc.
- DJIBRINE B., 2010. « La diversité linguistique au Tchad », etc.
- DJIBRINE M., 2010. Travaux sur les langues nationales du Tchad, etc.
- GARCÍA Ofelia, 2009. Bilingual Education in the 21st Century, etc.
- LAFON Michel, 2008. Politiques linguistiques et enseignement en Afrique francophone, etc.
- MAKONI Sinfree & PENNYCOOK Alastair, 2020. Innovations and Challenges in Applied Linguistics from the Global South, etc.
- MAY Stephen, 2012. Language and Minority Rights, etc.
- OWENS Jonathan, 2001. Arabic Sociolinguistics, etc.
- OWENS Jonathan, 2001. Travaux sur l'arabe tchadien, etc.
- RÉPUBLIQUE DU TCHAD, 1996. Constitution de la République du Tchad, etc.
- RICENTO Thomas, 2015. Language Policy and Political Economy, etc.
- SHOHAMY Elana, 2006. Language Policy: Hidden Agendas and New Approaches, etc.
- SPOLOSKY Bernard, 2021. Rethinking Language Policy, etc.
- UNESCO, 2021. Global Education Monitoring Report, etc.
- WOLFF Ekkehard H., 2018. Multilingualism and Development in Africa, etc.